



REGARDS DU GRAND PARIS

Commande photographique nationale, 2016-2026

Appel à candidatures

Année 5 : observer nos distances

L'appel à candidatures pour la cinquième année de la commande photographique nationale des Regards du Grand Paris est ouvert du 6 juillet au 15 septembre 2020 sur le thème : observer nos distances.

La commande nationale des Regards du Grand Paris

Susciter des regards sensibles, multiples et décalés sur un territoire en pleine transformation : voilà l'ambition de la commande photographique nationale des Regards du Grand Paris, pilotée par les Ateliers Médicis en coopération avec le Centre national des arts plastiques (Cnap) et avec le soutien du ministère de la Culture.

Un horizon de dix années (2016-2026), au rythme d'une commande à six photographes par an au minimum, est retenu pour le développement de ce projet qui participe des nouvelles représentations urbaines et sociales de la métropole parisienne.

La commande photographique nationale des Regards du Grand Paris vise à constituer, année après année, un corpus d'images et de regards d'auteurs sur l'évolution du Grand Paris. Les images sont données à voir dans l'espace public, lors d'expositions ou au sein de publications. Les œuvres intègrent le Fonds national d'art contemporain, collection gérée par le Cnap.

La commande constitue un soutien à la création artistique contemporaine et aux artistes émergent·e·s. Elle entend se faire l'écho de la multiplicité des profils, des approches et des formes de la création photographiques aujourd'hui.

Projet de documentation au long cours, la commande des Regards du Grand Paris s'intéresse à l'ensemble des questions qui traversent, secouent ou effleurent l'espace géographique de la métropole : les tendances de fond comme les épiphénomènes, les grands-parisiens comme les communautés, les plans d'urbanisme comme les chemins de traverse.

L'APPEL À CANDIDATURES

Cette commande est ouverte à la diversité des pratiques photographiques contemporaines.

Une attention particulière sera portée aux projets qui proposent des démarches de production impliquant des habitant·e·s du Grand Paris ou des modes de diffusion innovants.

Le thème : observer nos distances

Chaque appel à candidatures est organisé par un thème, qui donne une couleur aux projets d'une même année. Le thème de la 5^e année des Regards du Grand Paris est : observer nos distances.

La distance est un espace qui sépare. Elle est souhaitée ou imposée. On y résiste, on la maintient ou simplement, on la tient. Géographique, culturelle, symbolique, la distance peut se réduire ou s'étirer, à l'infini. Elle peut se briser, aussi : se casser avec fracas, ou s'estomper doucement et ouvrir à de nouvelles relations, de nouvelles perspectives.

Éligibilité

L'appel à candidatures à la commande photographique nationale des Regards du Grand Paris est ouvert à toute personne physique majeure ou personne morale, française ou étrangère, évoluant dans le champ de la création artistique visuelle, pouvant témoigner d'un engagement dans un parcours artistique professionnel et souhaitant proposer un projet en réponse à la commande.

Les candidats peuvent se présenter en groupe (binôme ou collectif).

Candidatures

Les candidat·e·s doivent remplir et envoyer le formulaire de candidature en ligne **avant le 15 septembre 2020 à minuit.**

Les candidatures s'effectuent sur le site Internet des Ateliers Médicis : www.ateliersmedicis.fr

Le formulaire est composé de différentes rubriques concernant :

- le·la candidat·e (état civil, courte biographie, documentation artistique) ;
- le projet pour la commande (résumé, intentions, budget et planning prévisionnels, visuels de recherche en option).

Comité de sélection

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection. Six projets seront sélectionnés. Les résultats seront annoncés en novembre.

Le comité de sélection est composé de trois membres de droits (les coprésidents – la directrice des Ateliers Médicis et la directrice du Cnap – ainsi que d'un·e représentant·e du ministère de la Culture), de deux artistes lauréat·e·s d'une commande précédente et de quatre personnalités qualifiées invitées par les coprésidents pour leur apport à la création photographique et/ou aux questions soulevées par la commande.

Commande

Une fois sélectionné·e·s, les lauréat·e·s disposent de dix mois pour réaliser leur projet. Chaque photographe perçoit pour l'ensemble de la commande la somme de 15 000 € TTC (quinze mille euros toutes charges comprises).

Le cadre et les modalités de la commande sont définis par un contrat entre les Ateliers Médicis, le Cnap et l'artiste.

À l'issue du temps de réalisation de la commande, les artistes auteurs doivent livrer les œuvres prêtes à être exposées, ou, pour les projets in situ ou immatériels, une documentation permettant l'archivage et la présentation publique du projet réalisé.

Inscription de l'œuvre sur l'inventaire du fonds national d'art contemporain

Les œuvres réalisées dans le cadre de la commande photographique nationale des Regards du Grand Paris rejoignent le Fonds national d'art contemporain, collection gérée par le Cnap.

Calendrier

- 6 juillet 2020 : ouverture de l'appel à candidatures
- 15 septembre 2020 : date limite de réception des candidatures
- Novembre 2020 : annonce des résultats
- Septembre 2021 : livraison des œuvres

AIDE AU DÉPÔT DE CANDIDATURE

L'essentiel :

- L'appel à candidatures est disponible à cette adresse : <https://www.ateliersmedicis.fr/article/les-regards-du-grand-paris-appel-candidatures-2020-17299>
- Réception des candidatures : 6 juillet > 15 septembre 2020 à minuit
- Formulaire de candidature à remplir sur le site des Ateliers Médicis
- Thème de la 5^e année : Observer nos distances
- Six projets sélectionnés et soutenus
- Appel ouvert à tou·te·s les artistes visuel·le·s français·es et étranger·ère·s

ATTENTION : si vous avez déjà un compte sur le site des Ateliers Médicis, merci d'envoyer un mail à cette adresse : production@ateliersmedicis.fr

Comment postuler ?

Les candidatures se font exclusivement en ligne, sur le site des Ateliers Médicis, en remplissant un formulaire. Les candidat·e·s doivent créer un compte sur le site des Ateliers Médicis.

Les candidatures doivent contenir :

- Le parcours de la / du candidat·e (CV, 2 pages)
- Sa démarche artistique (portfolio, 10 pages)
- Son projet en réponse à l'appel à candidatures : description du projet, images de repérage ou d'inspiration, budget prévisionnel.

Qui peut postuler ?

L'appel est ouvert à toute personne physique majeure ou personne morale, française ou étrangère :

- évoluant dans le champ de la création artistique visuelle ;
- souhaitant s'impliquer dans une commande photographique documentaire d'envergure nationale ;
- témoignant d'un engagement dans un parcours artistique professionnel.

Que signifie « un engagement dans un parcours artistique professionnel » ?

Les étudiants ne sont pas éligibles.

La commande s'adresse à des artistes professionnel·le·s, témoignant d'un statut d'artiste (affilié à l'Agessa ou à la Maison des artistes), ou ayant déjà exposé publiquement, reçu des formes de reconnaissances de leurs pairs ou tirant une partie de leurs revenus de leur travail artistique.

Je suis artiste plasticien·ne, vidéaste, etc. et j'ai une pratique photographique. Puis-je postuler ?

Oui, la commande est ouverte à la diversité des pratiques photographiques contemporaines.

Je suis artiste étranger·ère, puis-je postuler ?

Oui. Cependant le formulaire de candidature doit être renseigné en français.

J'ai répondu à l'appel à candidature des Regards du Grand Paris des années précédentes. Puis-je postuler à nouveau ?

Oui, à deux conditions :

- proposer un projet différent de celui soumis précédemment ;
- ne jamais avoir été lauréat·e de la commande.

Peut-on postuler en tant que collectif ?

Oui.

Que comprend la somme allouée pour la commande ?

Les 15 000 euros alloués par artiste ou par collectif lauréat·e sont toutes charges comprises.

La somme est allouée pour l'ensemble du projet : rémunération des artistes, réalisation, production et livraison des œuvres.

À quelle date seront annoncés les noms des lauréat·e·s ?

Les lauréat·e·s seront annoncé·e·s en novembre 2020.

Peut-on proposer un projet déjà entamé (dans sa phase de production ou de réalisation) ?

Les projets présentés par les candidat·e·s doivent répondre spécifiquement à la commande, et donc ne pas être déjà engagés ou déjà soutenus.

Cependant, les commandes peuvent faire l'objet dans leur réalisation d'une recherche de partenaires complémentaires par l'artiste.

CONTACTS

Ateliers Médicis

Téléphone : + 33 1 58 31 11 00

e-mail : production@ateliersmedicis.fr

- **Clément Postec**
Conseiller arts visuels et prospective
- **Delphine Berçot**
Responsable du pôle production
- **Juliette Lalanne**
Chargée de production

ATELIERS
MÉDICIS

Centre national des arts plastiques

Téléphone : +33 1 46 93 99 50

- **Pascal Beausse**
Responsable de la collection photographie
pascal.beausse@culture.gouv.fr

 Centre national
des arts plastiques